



Liminaire - CSA-SCR 4 juillet 2023

Madame la Présidente,

Ces derniers jours, notre pays a une nouvelle fois basculé dans la violence.

Un policier a fait usage de son arme et a tué un adolescent, vraisemblablement après un refus d'obtempérer, ce mardi 27 juin 2023, à Nanterre. Le conducteur était âgé de 17 ans. C'est un drame.

Un drame qui ne peut être ni banalisé, ni minimisé.

La colère qui en découle a été attisée par des années d'inaction et de mépris du peuple.

Ces événements nous rappellent une fois de plus l'existence d'une réelle fracture sociale et générationnelle.

Les alertes ont été constantes au cours de ces dernières années (gilet jaune, conflit retraite, ...).

Nous attendons une réelle justice sociale au cœur de la société. Nous n'y arriverons que par une vraie justice fiscale, une redistribution juste des richesses et des services publics de proximité au service des citoyens.

La jeunesse du pays doit pouvoir avoir de l'espoir.

Il est intolérable que sa seule expression soit la violence et la dégradation, ultimes actes pour se faire entendre.

Partout en France des centres des Finances Publiques ont été vandalisés, incendiés, dégradés, parfois mettant nos services à l'arrêt. C'est donc maintenant notre service public qui est touché.

La CGT Finances Publiques apporte tout son soutien aux collègues qui ont vu leur lieu de travail pris pour cible.

La CGT Finances Publiques demande à la Direction Générale d'assurer la sécurité de tous les agents de la DGFIP et de prendre toutes les dispositions nécessaires à leur protection.

Nos agents doivent être accompagnés psychologiquement et professionnellement grâce à des autorisations d'absence, du télétravail exceptionnel et l'adaptation des horaires de travail.

Les agents de la DGFIP vont déjà mal comme nous l'avons tous constaté à la lecture de l'Observatoire interne. Nous le constatons également en tant qu'élus à leur contact.

Nous demandons à la DGFIP de tirer des enseignements de ce contexte, d'accentuer le dialogue social, de communiquer avec les agents et d'accompagner le changement, notamment quand il s'agit de déménagement des locaux, de nouvelles méthodes de travail ou d'organisation (flex office) ou de réorganisation de services.

Nous vous remercions.